



SYNDICAT NATIONAL DE LA BANQUE ET DU CRÉDIT

Le réseau social de la Banque et des Établissements Financiers

ÊTRE TOUJOURS ATTENTIF À VOS BESOINS

Le SNB/CFE-CGC met à disposition de ses adhérents un large panel de services d'assurance et d'assistance pour les accompagner au quotidien.

ASSISTANCE JURIDIQUE TOUS DOMAINES DU DROIT

Réservée exclusivement aux adhérents actifs (non retraités), cette assistance couvre divers domaines du droit : habitation, famille, consommation, services publics, etc. Cette assistance est exclusivement téléphonique.

- Téléphone : 04 68 80 12 89
- Horaires : Lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h45 (hors jours fériés).
- Prérequis : Munissez-vous de votre numéro d'adhérent SNB (reçu après inscription).

ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUE « VIE PROFESSIONNELLE »

Réservée exclusivement aux adhérents actifs (non retraités), pour toute question liée à votre activité salariée, nos experts en droit du travail sont à votre disposition par mail ou par téléphone.

- Téléphone : 01 48 10 10 50

EN COMPLÉMENT, NOS ADHÉRENTS BÉNÉFICIENT D'UNE PROTECTION CIVILE ET PÉNALE

Dans les situations de mise en cause pour des actes effectués dans le cadre de vos fonctions, missions ou délégations et les situations de harcèlement, discriminations, injures, ou dommages corporels non accidentels.

UNE PROTECTION SOCIALE ET PRUD'HOMALE

Face à des difficultés liées à votre employeur (pour l'exécution de votre contrat de travail ou en cas de licenciement/démission) ou aux organismes sociaux (Pôle Emploi, CPAM, etc.).

La protection juridique ne prend pas en charge les litiges dont le fait générateur est antérieur à la prise d'effet de votre adhésion ou qui présente un caractère non aléatoire à l'adhésion.

ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE

En cas de difficultés personnelles ou professionnelles (deuil, maladie, stress, licenciement, etc.), une équipe de psychologues vous prend en charge.

- Téléphone : 04 68 80 12 89
- Modalités : Un premier rendez-vous téléphonique avec un psychologue sera planifié avec vous. Deux accompagnements par an, chacun comprenant jusqu'à 10 entretiens avec des psychologues spécialisés.

ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUE SPÉCIFIQUE POUR LES ADHÉRENTS RETRAITÉS

Les garanties portent sur l'intégrité physique, le recours médical, paramédical et pharmaceutique, les services publics, les voyages, les animaux de compagnie, les emplois familiaux, la dépendance ; les mesures de protection d'un proche, les donations, legs et libéralités ainsi que le droit de visite des grands parents.

MUTUELLE SANTÉ SPÉCIFIQUE PROPOSÉE EN PARTENARIAT AVEC LA MGEN POUR LES ADHÉRENTS RETRAITÉS

POUR EN SAVOIR PLUS, DEMANDEZ LES PLAQUETTES DÉTAILLÉES DE PRÉSENTATION DE CES SERVICES À VOS REPRÉSENTANTS SNB/CFE-CGC.

D'INFOS, UNE QUESTION ?

Syndicat National de la Banque et du Crédit.
2 rue Scandicci, 93691 Pantin Cedex

☎ 01 48 10 10 50 ✉ contact@snb-services.org

www.snb-services.com

